

Pour un accompagnement renforcé des allocataires du RSA

Dans un contexte national et international des plus incertains, c'est avec responsabilité que nous agissons pour vous et notre département. Face aux crises, nous avons pu mettre en place toute une série de mesures d'accompagnement, grâce à la gestion rigoureuse et le fort investissement des élus et des services départementaux. Nous démultiplions nos actions en faveur des plus vulnérables, notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle.

En inscrivant les Pyrénées-Atlantiques, dans la mission de préfiguration de *France Travail*, au dispositif d'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, nous voilà pleinement engagés pour le retour à l'emploi et donner la possibilité à chaque demandeur d'emploi de **s'émanciper pleinement**.

Paradoxalement, il n'y a pas un jour sans que nous échangions avec nos entreprises, nos agriculteurs, nos restaurateurs de leurs **difficultés récurrentes de recrutement**.

C'est là tout l'enjeu du dispositif d'expérimentation. Le RSA est un droit pour tous, mais nous considérons qu'il est aussi important pour chaque bénéficiaire d'y contribuer, à hauteur de ses possibilités, par un engagement sous différentes formes. C'est là notre ambition : le **retour réel à l'emploi**, à la **valeur travail**, au **lien social** pour permettre de retrouver l'**autonomie** et la **dignité**.

Nous voulons permettre à celui qui le veut de pouvoir rebondir. C'est pourquoi nous devons maintenir cet équilibre entre droit et devoir devenu si fragile, pour que demain le système solidaire de redistribution et de protection sociale, qui fait l'honneur de notre Pays, ainsi que les droits acquis ne soient jamais remis en question.

C'est donc avec humilité, mais aussi avec la ferme intention de n'oublier personne que nous porterons ce dispositif de bon sens pour permettre à chacun, quel que soit son parcours, ses difficultés, de trouver sa place dans la société et de **s'épanouir pleinement par le travail**, ici, dans notre département.